

---



---

## BILL.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "compagnie de transport de Québec."

**A**TTENDU que Henry John Noad, Préambule.  
 James Gibb, T. H. Dunn, Henry Lemesurier et William Stevenson, par leur humble pétition à cet effet, ont exposé qu'une  
 5 association avait été formée dans la cité de Québec, dont ils étaient devenus souscripteurs et actionnaires, avec d'autres personnes, dans le but de transporter des effets, marchandises et passagers à l'aller et au retour,  
 10 entre Québec, le lac Champlain, les grands lacs et d'autres lieux ; que le capital de la dite association est limité à quarante mille louis, monnaie courante de cette province, divisés en quatre cents actions de cent louis  
 15 chacune ; que cent cinquante-quatre actions ont été souscrites, et que le montant total d'icelles, savoir, la somme de quinze mille quatre cents louis, dit cours, a été payée et est entre les mains de la dite association ;  
 20 et ont demandé que pour mieux réaliser le but de l'association, eux et leurs successeurs fussent incorporés ; et attendu que la dite association a construit et acheté plusieurs bateaux-à-vapeur et berges, et a continué avec  
 25 succès la dite entreprise pendant environ six ans sous le nom de "la compagnie de transport de Québec ;" et attendu que plusieurs dettes leur sont maintenant dues par diverses personnes qui ont contracté avec elles, et  
 30 que dans les poursuites pour le recouvrement de ces dettes il s'est élevé des difficultés techniques à raison de la multiplicité des noms des personnes intéressées dans la dite association ; et attendu que divers mem-  
 35 bres individuels de la dite association ont été exposés à des poursuites à l'occasion des